



COMPTE RENOU DES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES REUNI A CASABLANCA SOUS LA PRESIDENCE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE LE 27 RAMADAN 1436 (14 JUILLET 2015)

Le conseil a approuvé les projets de textes et accords internationaux suivants :

PROJETS DE LOIS ORGANIQUES :

- 1) **Projet de loi organique nº 44-14** déterminant les conditions et les modalités d'exercice du droit de présenter des pétitions aux pouvoirs publics.
- 2) Projet de loi organique n° 64-14 fixant les conditions et les modalités d'exercice du droit de présenter des motions en matière législative.

PROJET DE DAHIR :

 Projet de dahir nº 1-15-80 portant statut particulier des magistrats militaires et statut particulier des officiers greffiers et des sous-officiers commis greffiers et édictant des dispositions particulières.

ACCORDS INTERNATIONAUX:

Accord multilatéral

- 1) Convention d'Unidroit sur les biens culturels volés ou illicitement exportés, adoptée par la Conférence diplomatique tenue à Rome du 7 au 24 juin 1995.
 - Projet de la nº 42-15 portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.

Accords bilatéraux

- **2) Convention** d'extradition entre le Royaume du Maroc et la Bosnie-Herzégovine, faite à Rabat le 19 février 2014.
 - Projet de lai nº 69-14 portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.
- **3) Convention** d'assistance juridique en matière pénale entre le Royaume du Maroc et la Bosnie-Herzégovine, faite à Rabat le 19 février 2014.
 - Projet de lai nº 75-14 portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.
- 4) Accord-cadre de coopération entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Panama, fait à Rabat le 17 avril 2014.
 - Projet de loi nº 57-14 portant approbation de l'accord-cadre mentionné ci-dessus.
- 5) Accord sur la coopération et l'assistance mutuelle en matière douanière entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République d'Azerbaïdjan fait à Rabat le 12 mai 2014.
 - Projet de loi nº 92-14 portant approbation de l'accord mentionné ci-dessus.

- **6) Accord** de coopération dans le domaine de la gestion des situations d'urgence entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République d'Azerbaïdjan, fait à Rabat le 13 juin 2014.
 - Projet de loi nº 102-14 portant approbation de l'accord mentionné ci-dessus.
- 7) Accord de coopération culturelle et technique entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de l'État du Koweït, fait à Rabat le 3 février 2015.
 - Projet de loi nº 19-15 portant approbation de l'accord mentionné ci-dessus.
- 8) Convention sur l'entraide judiciaire en matière pénale, entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, faite à Marrakech le 20 janvier 2015.
 - Projet de lai nº 16-15 portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.
- **9) Convention** sur le transfèrement des personnes condamnées entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, faite à Marrakech le 20 janvier 2015.
 - Projet de loi nº 20-15 portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.
- 10) Accord de coopération dans le domaine de la santé, entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, fait à Marrakech le 20 janvier 2015.
 - Projet de loi nº 31-15 portant approbation de l'accord mentionné ci-dessus.
- 11) Convention de coopération administrative mutuelle dans les affaires douanières, entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de l'Etat des Emirats Arabes Unis, faite à Casablanca le 17 mars 2015.
 - **Projet de loi nº 40-15** portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.
- 12) Note d'entente en matière de marine marchande, entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Ghana, faite à Rabat le 12 février 2015.
 - Projet de lai nº 39-15 portant approbation de la note d'entente mentionnée ci-dessus.